

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : **CHALLENGE d'AUTOMNE
de SAINT CYPRIEN 2021**

Date : 2 (et 3) octobre 2021

09 et 10 octobre 2021

Lieu : Saint Cyprien-

Grade 5C

Autorité Organisatrice : **YACHT CLUB SAINT CYPRIEN**

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- le règlement OSIRIS
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes A, B, C, D, E, F, G, L, R1, R2, R3, R4.

2.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription leur licence FFVoile validée « COMPÉTITION » ou accompagnée d'un certificat médical permettant la pratique de toutes les activités fédérales dont **la pratique de la voile en compétition** et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Droits à payer 5€ par équipier pour le samedi 2 Octobre	5X	=	€
Droits à payer 15€ par équipier pour le Week-end des 09 et 10 octobre	15 x	=	€
<i>Droits 20 € par équipier si préinscription en ligne après le 1 octobre à 18 h</i>	<i>20 x</i>	<i>=</i>	<i>€</i>

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation des inscriptions : Samedi 2 et 09 octobre 2021 de 9h30 à 10h30 (skipper seul)
L'inscription pour le 1er jour ne comprend pas l'inscription à l'épreuve « SKI-VOILE » organisée par YCAR, mais cette épreuve compte dans le classement général du Challenge d'Automne 2021

4.2 Date et heure du briefing : Samedi 2 et 9 octobre 2021 à 11h15.

Dimanche 10 octobre 2021 à 10h30

4.3 Heure du premier signal d'avertissement : 12h30 les samedis, 11h15 le dimanche 10 octobre
Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h.

4.4 Proclamation des résultats le dimanche 10 octobre à 17h30.

5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...

6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

7. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- YACHT CLUB SAINT CYPRIEN
Bassin sud
66750 SAINT CYPRIEN
- Téléphone : 04 68 87 61 29
- Messagerie : yachtclubdesaintcyprien@hotmail.fr
- Des places de port sont mises à la disposition des concurrents maximum 1 semaine avant et 1 semaine après les épreuves du Challenge d'Automne sur le ponton d'accueil dans l'avant-port.
- Contacter la Capitainerie du Port (en précisant votre participation à l'épreuve):
VHF Canal 9
Téléphone 04 68 81 63 27

LICENCES

Important, les licences club ou licences temporaires ne pourront être délivrées que sur présentation d'un certificat médical.

TARIF

Licence FFV club adulte : 58,50 €
Licence FFV jeune (-18 ans): 29,50 €
Licence temporaire 1 Jour : 15,50 €
Licence temporaire 4 jours : 30 €

Demandes à transmettre à yachtclubdesaintcyprien@hotmail.fr en fournissant pour chaque licence demandée :

**Nom et Prénom
Date de naissance,
Adresse postale complète,
Téléphone :
Adresse de messagerie**

Copie du certificat médical permettant la pratique de la voile y compris en compétition à présenter lors de la confirmation de l'inscription.

Afin de faciliter le déroulement des inscriptions, il ne sera pas délivré de licence temporaire au moment de l'inscription définitive.

Les licences temporaires pourront être délivrées sous réserve d'avoir été demandées au plus tard le 30 septembre 2021 à 18h pour le premier jour d'épreuve et au plus tard le 07 octobre à 18h pour le Week-end des 9 et 10 octobre.